Image not found or type unknown

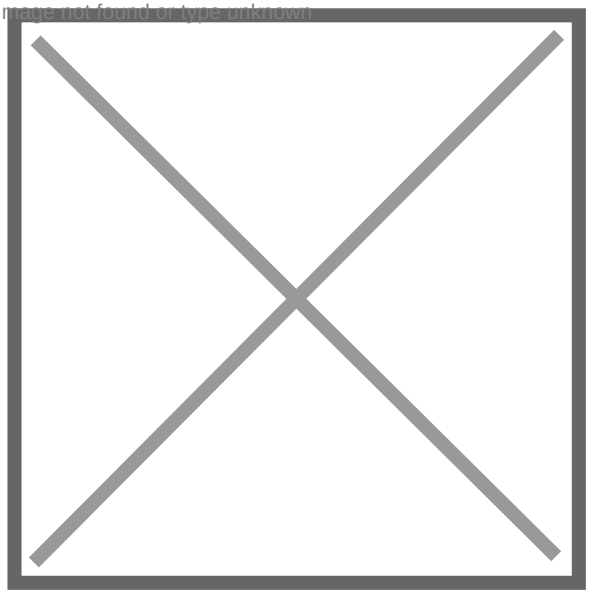

Motos séances éducatives ou mini motos

Par **aguerretche**, le **13/09/2008** à **09:24**

Bonjour,

pouvez vous me dire svp qelle différence il y a entre une moto pour jeunes
moins de 12 ans utilisées pour des séances éducatives, (FFM & UFOLEP)et une minimoto utilisée à des fins de loisirs, étant bien entendu que les deux ne sont pas homologuées pour utilisation sur domaine public.

Par **Visiteur**, le **14/09/2008** à **15:15**

La différence réside dans l'utilisation qui en est faite.
Justement parce que non homologués, leur utilisation n'est possible que dans le cadre d'une formation, en un lieu sécurisé et avec un encadrement.

L'exemple est identique avec certains véhicules(kartings, buggy, monoplaces, voitures modifiées...) qui ne peuvent être utilisés que pour des loisirs sur circuit autorisé ou des routes fermées pour l'occasion.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés